

Rapport stratégique

Éléments de préfiguration d'un groupement aéréal d'intérêt scientifique GIS – Pacifique

Chargés du rapport

M. Marc TABANI — CNRS

Chargé de recherche hors classe, directeur du CREDO (UMR 7308)

Mme Isabelle LEBLIC — CNRS

Directrice de recherche de classe exceptionnelle émérite, LACITO (UMR 7707)

CNRS Sciences Humaines et Sociales

Décembre 2023

Sommaire

- 1.1. Considérations introductives
- 1.1. Méthodologie suivie

- 2. L'ESR francophone en SHS sur le Pacifique : quel potentiel scientifique ?
 - 2.1. Bref historique du développement en France de l'ESR sur le Pacifique
 - 2.2. Amorce d'un recensement des scientifiques en SHS spécialisés sur le Pacifique
 - 2.3. Structuration de la recherche en SHS sur le Pacifique en Polynésie française
 - 2.4. Structuration de la recherche en SHS sur le Pacifique en Nouvelle-Calédonie
 - 2.5. Consortiums régionaux partagés par les COM françaises du Pacifique
 - 2.6. Structuration en France hexagonale de la recherche en SHS sur le Pacifique
 - 2.7. Développement de l'ESR à Vanuatu, pays francophone de la zone Pacifique

- 3. Préconisations conclusives
 - 3.1. Interlocuteurs et protagonistes
 - 3.2. Contexte de la réception du projet
 - 3.3. Intérêts suscités par le projet
 - 3.4. Obstacles potentiels au projet
 - 3.5. Esprit et actions d'un GIS Pacifique
 - 3.6. Gouvernance et pilotage d'un GIS Pacifique

- Annexe 1 Laboratoires et services d'appui de l'ESR
- Annexe 2 Ébauche de recensement des chercheur.es, enseignant.es-chercheur.es et professionnels des SHS spécialistes du Pacifique (liste abrégée)

1. Considérations introductives

Mme Marie Gaille, Directrice du CNRS Sciences humaines et sociales,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs scientifiques adjoints,

La feuille de route qui nous a été confiée pour la mission de préfiguration du projet d'élaboration d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) sur l'Océanie — autrement dit sur les mondes insulaires du Pacifique sud —, rappelle les grands enjeux qui président habituellement à la constitution de ce type de réseaux scientifiques : garantir « la possibilité d'une recherche au plus haut niveau sur les thèmes partagés avec des équipes étrangères » et favoriser l'accès « aux terrains, à l'exploitation d'archives/sources/données à l'étranger ».

Le Pacifique sud, cette zone géographique complexe que l'anthropologue tongien Epeli Hau'Ofa décrivait comme une « mer d'îles », se rapporte à une civilisation océanienne dont, précise l'historien américain Matt Matsuda, les contours sont flous et le centre nulle part. Le terme Océanie revêtant aujourd'hui une consonance restreinte à sa couverture géographique, il lui est préféré dans les relations internationales celui de Pacifique. Ainsi l'organisation du Forum du Pacifique Sud prend le nom de Forum des îles du Pacifique en octobre 2000 et comprend parmi ses membres et observateurs les États et territoires des îles du Pacifique (Mélanésie/Polynésie/Micronésie/Australasie). Par commodité, il sera ainsi retenu dans ce rapport l'appellation de GIS Pacifique, aujourd'hui plus adaptée aux défis contemporains. Un des noms institutionnels proposés pour ce dispositif serait « GIS Institut d'études du Pacifique » ou « GIS Études du Pacifique insulaire ».

Dans cette région, certains des terrains sur lesquels s'est développée de manière privilégiée la recherche française en SHS ne lui sont pas étrangers à proprement parler. C'est notablement le cas avec les pays et territoires et collectivités d'outre-mer (PTOM & COM) français du Pacifique. Toutefois, ces collectivités ultra-marines n'en disposent pas moins de statuts avancés d'autonomie politique et administrative. Dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur (organismes de recherche, universités, écoles du supérieur) et des institutions patrimoniales et culturelles d'appui à la recherche (musées et centres culturels, centres de documentation et d'archives, services d'archéologie, etc.), les gouvernements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française partagent leurs compétences régaliennes à divers degrés avec les autorités de l'État et ses délégations territoriales.

Par-delà leur rattachement institutionnel à la France, les PTOM du Pacifique s'intègrent également à un espace culturel francophone plus vaste, qui comprend notamment la République de Vanuatu (seul membre océanien de plein droit de l'Organisation Internationale de la Francophonie [OIF]). De ce contexte a découlé une orientation préalable à cette mission, celle d'associer prioritairement des institutions françaises ou francophones à ce projet de consortium, de les pressentir à devenir les possibles membres fondateurs. S'appuyer sur cette composante francophone pour l'élaboration d'un GIS Pacifique apparaît comme un gage de pluralisme et de diversité, dans le cadre d'une coopération institutionnelle qui, pour la recherche et l'enseignement supérieur (ESR) dans et sur cette région, viendrait compléter le principal maillage aujourd'hui présent dans cette région, de réseaux à forte dominante anglophone. Du fait de leur environnement le plus proche (Australie, Nouvelle-Zélande), les institutions scientifiques et universitaires francophones y sont confrontées dans le domaine de la recherche et de l'innovation à une concurrence asymétrique quant à la taille et à la langue.

C'est à l'aune de ce périmètre géolinguistique et culturel que, dans le cadre de notre mission, nous avons programmé nos rencontres avec les collègues chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es spécialisés en SHS à Paris et Marseille (en mode hybride), à Papeete, Nouméa et Port-Vila (en présentiel). Au travers d'échanges sur les développements de ce projet, notre double tâche suivant les directives reçues prévoyait « 1/ [de] proposer un cadrage scientifique, permettant d'évaluer cette opportunité [d'un GIS], et indiquant les enjeux, objets et questionnements de recherche clés d'un tel projet. 2/ [D'] identifier les chercheur.es/chercheuses, enseignants et enseignantes chercheurs, les centres de recherches, relevant de tous les domaines disciplinaires en sciences humaines et sociales pertinents à votre sens. Ainsi que les partenaires académiques (universités, organismes de recherche, instituts, écoles et autres établissements d'études supérieures). »

1.1 Méthodologie suivie

- ☐ Amorces d'un recensement en France des chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es en SHS spécialisés sur le Pacifique (annexe 1).
- ☐ Présentation d'un tableau général des unités, départements, institutions dont dépendent ces spécialistes dans le Pacifique francophone (annexe 2).
- ☐ Échanges avec les responsables d'autres GIS aréaux (GIS Asie, GIS Institut des Amériques, GIS Moyen-Orient et mondes musulmans, participation à la journée des GIS aréaux de septembre 2023).
- ☐ Clarifications des enjeux d'un GIS Pacifique avec les participant.es individuel.les pressenti.es, en parallèle à la consultation de leurs autorités institutionnelles.
- ☐ Échange en présentiel et en distanciel avec ces partenaires pour la co-construction d'un projet de GIS sur le Pacifique.

2. L'ESR francophone en SHS sur le Pacifique : quel potentiel scientifique ?

2.1. Bref historique du développement en France de l'ESR sur le Pacifique

Depuis l'après-guerre, époque où la recherche française dans le Pacifique commença à se structurer institutionnellement, des générations de scientifiques en SHS ont su se démarquer par leurs travaux et résultats dans l'étude de cette partie du monde. Anthropologues, sociologues, historiens, géographes, archéologues, muséologues, linguistes, naturalistes..., souvent mus par des recherches précocement interdisciplinaires, n'ont cessé jusqu'à nos jours de faire du continent océanien leur terrain de prédilection... Le rayonnement de la recherche française dans le Pacifique, au cours des décennies, n'a jamais faibli. Fournir une liste en SHS des scientifiques de renom qui l'ont fait briller serait bien trop longue. Parmi leurs terrains favoris, les archipels francophones — « ces îles où l'on parle français » — ont occupé une place de choix. Sur un plan institutionnel, en France hexagonale comme dans l'outre-mer français, la plupart des principaux EPST, des grandes écoles et des universités ont pris part à ces avancées et obtenu les succès que l'on connaît.

La création en 1987 d'une université française du Pacifique, scindée en 1999 en une université de la Nouvelle-Calédonie et une université de la Polynésie française, constitua une étape supplémentaire pour une offre de formation scientifique dans le Pacifique francophone et, par là même, d'un renforcement

de la recherche sur cette aire culturelle. De sorte qu’aujourd’hui, dans le seul domaine des SHS, de nombreux spécialistes professionnels assurent ici et là-bas le développement et le renouvellement de la recherche scientifique française sur le Pacifique, dans sa composante hexagonale comme dans ses collectivités ultra-marines. À l’exception notable de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande, seule la recherche française dispose d’un vivier aussi conséquent de spécialistes en SHS sur le Pacifique.

Sans même en mesurer les dimensions quantitatives, l’importance de l’investissement d’institutions françaises dans la recherche en SHS sur le Pacifique n’a jamais manqué d’être soulignée par nos collègues à l’international, à l’occasion de rencontres, échanges et collaborations. Il est à remarquer dans ce potentiel, la contribution scientifique notoire, mais pas exclusive, du Centre de Recherche et de Documentation sur l’Océanie (CREDO UMR 7308), laboratoire créé en 1995 par Maurice Godelier. Unique unité aréale et centre de documentation spécialisé sur le Pacifique en Europe, ses apports aux avancées de la recherche française en SHS sur le Pacifique lui ont valu la reconnaissance scientifique à une échelle internationale. De nombreux collègues sont disséminés dans de multiples autres UMR et leur contribution n’en est pas moins importante. Soulignons également au titre de la diffusion en France, dans l’outre-mer du Pacifique et à l’étranger, de la production scientifique francophone des recherches en SHS sur le Pacifique, la place centrale occupée, depuis sa création en 1945, par le *Journal de la Société à des Océanistes (JSO)*, principal périodique au monde dans sa catégorie. Parmi les quelques revues internationales en SHS spécialisées sur le Pacifique, le *JSO* est la seule et dernière de rang A, à ne pas être anglophone, même si occasionnellement des articles en anglais y sont publiés également.

2.2. Amorçe d’un recensement des scientifiques en SHS spécialisés sur le Pacifique

En considération de l’existence en France d’un riche vivier de spécialistes du Pacifique en SHS, un des objectifs évidents de la création d’un GIS sur cette région au cœur des enjeux globaux du 21^e siècle, serait d’œuvrer à son renouvellement, idéalement par une reconduction de l’effectif de ces spécialistes. Cette perspective implique préalablement de consolider leur potentiel existant en le structurant en réseau. Pour identifier ces scientifiques, nous ne disposons malheureusement pour l’heure d’aucun instrument suffisamment précis (annuaire, liste de diffusion, extraction depuis des rapports RIBAC, liste des membres d’associations professionnelles, etc.) qui permettrait de recenser de manière exhaustive ces chercheur.es et professionnels en SHS spécialisés sur le Pacifique et de chiffrer précisément leur nombre. Notre mission a ainsi débuté par une première tentative de compiler les quelques répertoires disponibles sur les effectifs concernés. Malgré des lacunes et des imprécisions, cette liste (annexe 1) doit être envisagée comme une source indicative d’ordre de grandeur. Complétée, vérifiée et actualisée, elle pourrait utilement servir de base de départ à la finalisation d’un véritable annuaire.

Les noms, champs disciplinaires, appartenances institutionnelles de près de 260 chercheur-es et enseignant-es-chercheur-es ont été recensés au moyen d’une consultation approfondie des sites Internet de leurs unités, afin de les répertorier à partir des thèmes et spécialisations présentés par chacun. Les champs disciplinaires qui ont été retenus pour nos préfigurations sont ceux des 6 domaines disciplinaires et 21 sous-domaines comptabilisés par le référentiel de l’HCERES pour englober les SHS. Dans une moindre mesure les noms de quelques spécialistes, dont les recherches sont à la croisée des SHS et des sciences du vivant, notamment dans le champ de l’environnement.

Notre liste de spécialistes en SHS sur le Pacifique appartenant à des institutions françaises est constituée en grande majorité d’agents permanents ; elle comprend également dans une bien moindre proportion

des émérites, de doctorants et post-doctorants, toutefois listés de manière plus incomplète, car moins aisément repérables que les personnels titulaires. En comptant le nombre de spécialistes en activité ou en voie de finir leurs études, le chiffre de 260 approche sensiblement de la réalité. Les cohortes de spécialistes en SHS sur le Pacifique dénombrés dans notre recensement comprennent également quelques responsables scientifiques de services d'appui à la recherche (services d'archives et de documentation, musées et centres culturels) des COM française du Pacifique. Par manque de temps, ces mêmes responsables scientifiques de services institutionnels situés en France hexagonale pour des ressources patrimoniales sur le Pacifique n'ont pas pu être intégrés au recensement (très nombreux musées nationaux hébergeant des collections sur le Pacifique, services d'archives, bibliothèques, etc.). A également été laissé de côté par manque de temps/moyens et du fait de leur implication marginale pour l'ESR le cas du territoire de Wallis-et-Futuna qui, par bien des côtés institutionnels, est rattaché à la Nouvelle-Calédonie.

Les spécialistes sur le Pacifique en SHS (en y ajoutant les recherches au croisement des thématiques sur l'environnement et la société), basés dans les institutions des COM du Pacifique, représentent environ la moitié des effectifs identifiés. Ils s'y répartissent géographiquement à part à peu près égale entre la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. L'autre moitié des spécialistes en SHS sur le Pacifique est basée en France hexagonale, disséminée dans les unités de recherche de multiples institutions : Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (Universités, ENS...), les grands établissements (Sciences Po, EHESS, EPHE...) et des EPST (CNRS, INRAE, INSERM, IRD, CIRAD).

2.3. Structuration de la recherche en SHS sur le Pacifique en Polynésie française

La Polynésie française revêt une importance stratégique dans le paysage français et francophone de la recherche en SHS sur la région. Une majorité des effectifs d'enseignant.es-chercheur.es en SHS basés sur ce territoire est regroupée au sein de l'université de la Polynésie française, principalement dans quatre laboratoires :

- ☐ Sociétés Traditionnelles et Contemporaines en Océanie — UPF-EASTCO, EA 4241
<https://www.upf.pf/fr/eastco>
- ☐ Gouvernance et Développement Insulaire — UPF-GDI EA 4240
<https://recherche.upf.pf/en/laboratoire/gdi/>
- ☐ Le centre international de recherches archéologiques sur la Polynésie — UPF-CIRAP
<https://www.upf.pf/fr/cirap>
- ☐ Écosystèmes Insulaires Océaniques – UMR241 UPF/IRD/Institut Louis Malardé/IFREMER
<https://recherche.upf.pf/fr/laboratoire/umr-eio/>

Ce dispositif est complété par la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P USR 2003), unité d'appui et de recherche en cotutelle UPF et CNRS, hôtel à projets créé en 2017 (<https://www.mshp.upf.pf>), dont la vocation est de soutenir les dispositifs institutionnels de la recherche en SHS à un niveau régional pan-Pacifique et de favoriser la mobilité en direction de la Polynésie française d'universitaires et de chercheur.es en provenance de la France hexagonale ou de l'étranger.

Le CRIOBE (Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement), dépend pour sa tutelle CNRS Écologie et Environnement, et ne compte qu'un seul chercheur CNRS spécialisé en SHS sur le Pacifique. Cette unité est néanmoins régulièrement impliquée dans des projets interdisciplinaires

associant les SHS, parmi lesquels les activités du Labex Corail portées par le CREDO pour sa composante SHS.

Tout récemment est venu s'inscrire dans ce paysage le dispositif de Suivi Ouvert des Sociétés et de leurs Interactions (SOSI) « Observatoire des héritages du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) », un programme d'enquête sur les héritages des essais nucléaires en Polynésie française porté par Renaud Meltz au sein de la MSH-P.

Les organismes et établissements scientifiques qui viennent d'être mentionnés relèvent pour leur fonctionnement des compétences régaliennes nationales. Pour compléter cette présentation générale sur le paysage de la recherche en SHS sur le Pacifique en Polynésie française, il convient d'ajouter les institutions locales du paysage scientifique, dont les services d'appui à la recherche. Car en vertu des dispositions de la loi du 27 février 2004 conférant à la Polynésie française son nouveau statut de Pays d'outre-mer, l'article 37 reconnaît que la compétence régalienne de cette collectivité dans les domaines de l'ESR est partagée avec l'État. Il en découle que la mise en œuvre concertée des actions de l'État et de la Polynésie française en matière de recherche et d'innovation est conditionnée par les interrelations tissées entre deux délégations à la recherche, la Délégation territoriale à la Recherche et à la Technologie pour l'État (<https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Recherche-innovation-et-transition-ecologique/Recherche-et-innovation/DTRT>) et la Délégation à la Recherche de Polynésie française pour cette collectivité d'outre-mer (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/drari-polynesie>). Parmi les institutions scientifiques territoriales et des services d'appui à la recherche, mentionnons en particulier :

- ☐ Le Musée de Tahiti et des îles, Te Fare Iamanaha
<https://www.museetahiti.pf/>
- ☐ Le Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel de la Polynésie
<https://www.archives.pf/>
- ☐ L'institut Louis Malardé
<https://www.ilm.pf/>
- ☐ L'Université Catholique de l'Ouest (UCO Pacifique)
<https://papeete.uco.fr/fr>
- ☐ Le Service de la Culture et de la Protection du Patrimoine de la Polynésie
www.culture-patrimoine.pf

2.4. Structuration de la recherche en SHS sur le Pacifique en Nouvelle-Calédonie

L'enseignement supérieur et la recherche en Nouvelle-Calédonie relèvent de la compétence de l'État (suivant l'article 3-2-7 de l'accord de Nouméa, l'ESR est placé sous l'autorité de la Délégation Territoriale à la Recherche et à la Technologie <https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Education-enseignement-superieur-et-recherche>). La DTRT est associée pour sa mission au Gouvernement calédonien notamment pour l'élaboration des contrats et conventions d'établissement entre l'État et les établissements universitaires intervenant en Nouvelle-Calédonie, et par voie consultative sur les projets de contrat entre l'État et les organismes de recherche nationaux opérant en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, un Conseil consultatif de la Recherche (CCR) est placé sous l'autorité du Congrès de Nouvelle-Calédonie.

Au sein de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), quatre laboratoires mobilisent localement la plupart des chercheur.es en SHS spécialisés sur le Pacifique :

- ② Mobilités, créations, langues et idéologies en Océanie (UNC-ERALO)
<https://eralo.unc.nc>
- ② Laboratoire de recherches juridique et économique (UNC-LARJE)
<https://larje.unc.nc>
- ② Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (UNC-LIRE)
<https://lire.unc.nc>
- ② Équipe de recherche Trajectoires d'Océanie (UNC-TROCA)
<https://troca.unc.nc>

Lors de notre rencontre à l'UNC, il nous a été signalé, qu'à la demande de l'HCERES, ces quatre unités devaient fusionner pour n'en faire qu'une seule. Une équipe est en train de travailler pour faire une proposition de regroupement. Parmi les organismes et établissements publics de recherche ou d'assistance scientifique, relevant des compétences du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ceux directement concernés par le domaine des SHS sont :

- ② L'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) est spécialisé sur la recherche agronomique et le développement rural durable.
<https://www.iac.nc/>
- ② L'Agence de développement de la culture kanak - Centre culturel Tjibaou (ADCK-CCT) est fondée sur la recherche et la préservation du patrimoine et des formes d'expressions culturelles kanak contemporaines.
<https://centretjibaou.nc/>
- ② L'Académie des langues kanak (ALK) a pour mission de concourir à la promotion et au développement de l'ensemble des langues et dialectes kanak.
<https://alk.nc/>
- ② Le Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie (SANC) a pour attribution l'ensemble des missions relevant des archives publiques et privées en Nouvelle-Calédonie.
<https://archives.gouv.nc/fr>
- ② L'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) qui traite et valorise les informations statistiques du territoire et qui produit des études sur la situation économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie.
<https://www.isee.nc/>
- ② La bibliothèque Bernheim, le principal centre public de documentation multimédia. Elle collecte, conserve le patrimoine imprimé, iconographique et sonore et est habilitée à recevoir le dépôt légal imprimeur et éditeur.
<https://bibbernheim.wordpress.com/>
- ② Le musée de la Nouvelle-Calédonie est consacré à l'art et aux sociétés kanak et océaniques traditionnelles, et aux expressions artistiques et culturelles de son environnement régional Océanie-Pacifique.
<https://museenouvellecaledonie.gouv.nc/>

L'ESR est complétée en Nouvelle-Calédonie par le CRESICA (Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation — <https://www.cresica.nc>) qui structure des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche locaux et nationaux dans une logique d'optimisation et de mutualisation des moyens et équipements. Sa vocation est d'abord territoriale, même s'il peut être un levier pour favoriser l'élaboration de projets structurants internationaux. Il regroupe neuf organismes soit nationaux, soit territoriaux (Bureau de recherches géologiques et minières [BRGM]; Centre hospitalier territorial [CHT]; CIRAD; CNRS; Institut agronomique néo-calédonien [IAC]; Ifremer; Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie [INPC]; IRD; Université de la Nouvelle-Calédonie [UNC]. Ses soutiens financiers sont le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et les trois Provinces [Nord, Sud et Îles].

2.5. Consortiums régionaux partagés par les COM françaises du Pacifique

Les deux universités françaises dans le Pacifique (UPF et UNC) sont également membres du réseau PIURN (Pacific Islands Universities Research Network – <https://piurn.org/fr/accueil-french/> –) et participent aux conférences de ce réseau de recherche des universités des îles du Pacifique, un consortium de 14 universités des pays et territoires de la région, dans le but de permettre une collaboration étroite et significative entre chercheurs, en vue d'identifier les défis scientifiques notamment environnementaux pour les pays et territoires insulaires du Pacifique. L'UNC s'est vue confier le pilotage scientifique de l'axe « sciences humaines » du réseau PIURN. Le rapport d'évaluation de l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) par l'HCERES (Campagne d'évaluation 2015-2016, relève que « Malgré ces signes positifs, les difficultés résident dans le fait que les universités anglo-saxonnes ont des fonctionnements très différents et que les sources de financements restent faibles et fragmentées » (p. 18).

Les actions et programmes internationaux dont le PIURN ont été développés au cours de la décennie passée avec le soutien du projet européen PACE-NET créé par le programme-cadre recherche et développement (PCRD), de l'Union européenne, financé par les Fonds européens de Développement (FED) (<https://cordis.europa.eu/article/id/209852-europe-and-the-pacific-team-up-to-boost-science-technology-and-innovation/fr>). Le réseau PACE-NET puis PACE-NET+ avait pour vocation de favoriser la coopération Europe/Pacifique dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Elle a regroupé 11 institutions de recherche de l'Union européenne (France, Italie, Allemagne, Malte) et du Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji, Samoa, Vanuatu) et deux organisations régionales [le secrétariat général de la communauté Pacifique (CPS) et l'université du Pacifique Sud (USP)]. Dans le paysage de la recherche et de l'innovation de la zone pacifique où certains pays ont peu voire pas de capacités dans ce domaine, alors que d'autres disposent de nombreux réseaux de recherche et d'organismes innovants, PACE-NET+ a soutenu des programmes partagés et actions communes autour de trois défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontés leurs pays respectifs : la santé, l'évolution démographique et le bien-être ; la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, la recherche marine et maritime et la bioéconomie ; et l'action pour le climat, l'utilisation et l'efficacité des ressources, et les matières premières.

Le projet RERIPA (« Renforcement des écosystèmes de Recherche et d'Innovation face aux enjeux climatiques dans le Pacifique ») (<https://reripa.com/fr/>) est un projet financé par le Fonds d'innovation ACP-UE ; c'est une des suites données au programme PACE-NET+. L'objectif global du projet RERIPA est de renforcer un environnement de recherche et d'innovation inclusif, et la connaissance des questions

liées au changement climatique dans toute la région du Pacifique pour faire face aux impacts du changement climatique. Il est mis en œuvre en collaboration par l'IRD, l'organisation non gouvernementale des îles du Pacifique (PIANGO - Fidji), le Forum pour le développement des îles du Pacifique (PIDF - Fidji), le département de Météorologie et Géo-Hazard du Vanuatu (DGMV - Vanuatu). Le troisième appel à propositions (2022) a notamment eu pour objectif de créer des consortiums régionaux pluridisciplinaires publics/privés (Living Labs) pour mesurer l'impact du changement climatique dans les États insulaires du Pacifique, pour proposer des solutions innovantes, durables, centrées sur l'utilisateur et fondées sur des données probantes issues de la recherche (<https://www.ird.fr/projet-reripa-lutter-contre-les-effets-du-changement-climatique-dans-le-pacifique>).

2.6. Structuration en France hexagonale de la recherche en SHS sur le Pacifique

En 1946, fut créé, à l'initiative de l'Office de la Recherche scientifique d'outre-mer (ORSTOM), l'Institut français d'Océanie (IFO). À la suite de cette forte impulsion pour la structuration de la recherche sur le Pacifique et jusqu'à la création en 1987 de l'Université du Pacifique, les programmes scientifiques menés dans le Pacifique en général et dans des territoires français en particulier, ont été essentiellement le fait d'organismes opérateurs de recherche nationaux. Il résulte de ce passé institutionnel qu'une majorité des effectifs scientifiques de l'ESR appartiennent à des organismes de recherche nationaux et à des universités situées en France hexagonale. Pour les chercheur.es en France, à la distance qui les sépare de leurs collègues d'outre-mer, s'ajoute également la forte dissémination de leurs institutions d'appartenance. Un constat d'éparpillement que dressait déjà Maurice Leenhardt, fondateur et premier directeur de l'IFO (mais aussi premier président en 1945 au musée de l'Homme, de la Société des Océanistes) mettait en garde, quelques années mêmes après la naissance de cet institut, contre « les entreprises [scientifiques] dont l'aire d'action est aussi vaste [que l'Océanie] risquent de perdre leur vigueur en devenant une administration sans rayonnement, ou en émiettant leurs forces sans les ordonner en réseau » (*Journal de la Société des Océanistes* 5, 1949 [https://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1949_num_5_5_1624]).

Les thèmes de recherche des chercheur.es spécialistes du Pacifique basés en outre-mer se caractérisent par une bien plus grande pluridisciplinarité que leurs collègues en France continentale qui proportionnellement compte un nombre conséquent d'anthropologues. Les chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es hexagonaux sont majoritairement répartis au sein de quelques unités de recherche, aux effectifs plus importants ou disséminés dans de nombreuses autres unités ou départements scientifiques. La liste suivante a pour vocation d'être complétée et actualisée, mais elle témoigne assez fidèlement de l'état de cette répartition institutionnelle des spécialistes sur le Pacifique en SHS dans le paysage hexagonal de l'ESR :

- ② Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO UMR7308, CNRS/AMU/EHESS — <https://www.pacific-credo.fr/index.php/fr/>) — première et seule unité régionaliste sur l'Océanie fondée en 1995 par Maurice Godelier — auquel est associé la Maison Asie Pacifique (unité d'appui et de recherche)
- ② Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS UMR8156, EHESS/CNRS/Inserm/Université Sorbonne Paris Nord — <http://iris.ehess.fr>)
- ② Laboratoire d'Anthropologie Sociale (LAS UMR7130, PSL/EHESS/CNRS — <http://las.ehess.fr>)

- ☐ Savoirs, Environnements, Sociétés (UMR SENS, CIRAD/IRD/Université Paul-Valéry Montpellier3 — <https://umr-sens.fr>)
- ☐ Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO UMR7107, CNRS/Sorbonne Nouvelle/INALCO — <https://lacito.cnrs.fr>)
- ☐ Centre Norbert Elias (UMR 8562, CNRS/AMU/Avignon Université — <https://centrenorbertelias.cnrs.fr>)
- ☐ Centre de Sociologie des Organisations (CSO UMR 7116, Sciences Po/CNRS — <https://www.sciencespo.fr/cso/fr.html>).

Enfin, quatre unités du CNRS Ecologie et Environnement, investis pour la recherche sur le Pacifique dans des projets interdisciplinaires avec une composante en SHS, sont caractérisées par leur localisation multi-sites dans l’hexagone et dans les COM :

- ☐ Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l’Environnement — CRIOBE Unité de Service et de Recherche 3278 (EPHE/CNRS/UPVD3) situé à Moorea et à l’Université de Perpignan
- ☐ Espace pour le développement (UMR 228, IRD/Univ. de Montpellier 3/Univ. de La Réunion/Univ.de Guyane/Univ. des Antilles/Univ. de Nouvelle-Calédonie)
- ☐ Écologie marine tropicale des océans Pacifique et Indien (Entropie) basé à l’IRD Nouméa et à La Réunion
- ☐ Chimie bio-inspirée et innovations écologiques (ChimEco) basé à l’IRD Nouméa

Les tutelles des principales unités basées en France hexagonale sont dans l’ordre alphabétique : le CIRAD, le CNRS, l’INRAE, l’INSERM, l’INRAP et l’IRD pour les organismes de recherche, AMU, EHESS, EPHE, PSL, UPVM et l’INALCO pour les universités et les établissements d’enseignement supérieur.

2.7. Développement de l’ESR à Vanuatu, pays francophone de la zone Pacifique

- ☐ L’Université Nationale de Vanuatu (<https://www.univ.edu.vu/fr/>) :

Neuf ans après l’indépendance de la République de Vanuatu (ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides) s’est ouvert en 1989 le Campus Emalus dans la capitale du pays Port-Vila. Il est une branche de l’University of South Pacific créée par les gouvernements de douze États insulaires : les îles Cook, Fidji, Kiribati, les îles Marshall, Nauru, Niue, Samoa, les îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu). Ce consortium international s’est parfois vu reprocher d’être principalement administré depuis Suva à Fidji, son siège principal. Ces dissensions ont contribué à impulser la création en 1984 de la National University of Samoa, puis en 2013 de la Solomon Islands National University, enfin en 2019 de l’Université nationale de Vanuatu. L’USP est absente de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui dispose de son propre système universitaire. Emalus, le campus de Port Vila, abrite les disciplines juridiques au sein de la School of Law and Social Science ainsi qu’un institut Confucius. Les principaux enseignements dispensés en LMD, sont le commerce, la linguistique et les arts, avec des cours presque exclusivement en anglais.

L’Université Nationale de Vanuatu (UNV), toute récente, a ouvert ses portes en 2020. Plusieurs instituts de formation supérieure déjà existants se sont vus regroupés en deux facultés créées à cette intention : la faculté de Lettres et Sciences humaines ainsi que la faculté des Sciences et des Technologies. Le fonctionnement actuel de l’université repose sur un conseil d’administration et un conseil académique sous la présidence d’un Vice-Chancellor et l’autorité du ministère de l’Éducation et de la Formation de Vanuatu. L’Université Nationale de Vanuatu travaille en collaboration avec plusieurs universités

étrangères qui apportent leur soutien au développement de l'institution par la délivrance de diplômes reconnus au niveau international.

L'UNV a pu compter pour son développement sur des partenariats conclus à l'international contribuant à son offre d'enseignement : Université Toulouse 1 Capitole (Licence Administration Economique et Sociale/Master Sciences Economiques et Sociales) ; Victoria University of Wellington (Licence tourisme-hôtellerie) ; Université de Nouvelle-Calédonie (Licence tourisme-hôtellerie/Master Aménagement et Développement des Territoires Océaniques) ; Taylor's University of Malaysia (Licence tourisme-hôtellerie) ; Université Toulouse 2 Jean-Jaurès (Licence tourisme-hôtellerie) ; James Cook University (Licence en sciences de l'environnement).

☐ Unité de Recherche d'Innovation et de Formation Doctorale Bilingue (URIFDB)
Ministère de l'Éducation et de la Formation — Direction générale

L'unité de recherche, d'innovation et de formation doctorale bilingue (URIFDB) est un dispositif scientifique opérationnel porté par la Direction générale du ministère de l'Éducation et de la formation du Vanuatu (Mdef). C'est une structure transversale aux secteurs de l'éducation, de la recherche et de la formation qui allie plusieurs composantes : recherche, innovation, formation et partenariats internationaux.

Son principal objectif est d'accompagner le développement des activités de recherche et la formation doctorale au profit de l'Université Nationale de Vanuatu (UNV), mais aussi le processus de décentralisation et la montée en compétences des hauts cadres pour le développement du Vanuatu ainsi que l'intégration de la recherche et de l'innovation dans l'évolution et l'organisation des activités du Mdef.

Par la diversité de ses activités, l'URIFDB est une structure d'interface entre le Mdef et l'UNV en collaboration étroite avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et les institutions locales et nationales en lien avec la recherche, l'innovation et la formation. Elle entretient des liens étroits avec les institutions internationales implantées au Vanuatu et opérant dans la formation, la recherche et l'innovation au service du développement de Vanuatu.

La création de l'URIFDB répond à l'urgence des besoins en matière de recherche scientifique et de formation des doctorants et des cadres pour accompagner le développement de l'ESR à Vanuatu. L'unité est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités de l'UNC, pour le portage et le pilotage des projets de recherche, l'encadrement des doctorants et des jeunes chercheur.es. Elle est implantée sur le campus de l'UNV-AUF et dispose d'un site dédié à Port-Vila. Par ses missions et activités, l'URIFDB est une structure préfigurant la future école doctorale de l'UNV, chargée de nouer les partenariats scientifiques régionaux et internationaux nécessaires à son avènement.

L'UNV et l'URIFDB sont activement soutenus financièrement par le Fonds Équipe France à disposition de l'ambassade de France à Vanuatu et par l'AUF, qui ont notamment financé la construction du campus de l'UNV à Port-Vila.

☐ Le Vanuatu Kaljoral Senta (VKS – Centre Culturel de Vanuatu)

<https://vanuatuculturalcentre.gov.vu/>

Le Vanuatu Kaljoral Senta (VKS) est un établissement public fondé sur la préservation, la protection et la perpétuation du patrimoine culturel historique et contemporain de Vanuatu. Depuis l'indépendance du pays, le VKS a joué un rôle majeur dans les domaines de la conservation, de la documentation, de l'archivage et de la promotion de biens patrimoniaux. LE VKS regroupe différents services, dont le Musée national de Vanuatu, l'Unité nationale du film et du son, le registre du patrimoine national de Vanuatu, les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, le réseau des chercheur.es de terrain (*fieldworkers network*), le centre culturel Tafea (Lenakel – Tanna, co-fondé par Jacob Kapere et Marc Tabani) et les VKS E-Press.

L'organisation du VKS est placée sous l'autorité d'un Conseil culturel de Vanuatu qui, parmi ses attributions légales, décide de l'accord à donner à tous projets culturels ou scientifiques conduits à Vanuatu dans des domaines qui touchent au patrimoine dit « coutumier », aux expressions culturelles traditionnelles. Le VKS a été précurseur des recherches en SHS à Vanuatu. La contribution de ses chercheur.es de terrain (*fieldworkers network*) à la connaissance des cultures et sociétés traditionnelles de l'archipel a été soulignée, dans l'ensemble du Pacifique comme exceptionnelle. Le VKS mène de très nombreux partenariats culturels et muséographiques, avec des organismes scientifiques et culturels renommés, tant à l'échelle régionale qu'internationale.

3. Préconisations conclusives

3.1. Interlocuteurs et protagonistes

Isabelle Leblic et Marc Tabani ont convié à leurs réunions tous les collègues qu'ils ont pu répertorier et contacter. Pour des raisons de proximité géographique et de facilité logistique, deux premières réunions pour la préfiguration du GIS ont été organisées en mai 2023 à Paris (Campus INALCO), puis Marseille (Campus St. Charles) en mode hybride, avec des participants à la fois hexagonaux et ultra-marins. Les principales unités concernées par le projet d'un GIS Pacifique étaient représentées par un ou plusieurs de leurs membres, ainsi que plusieurs autres unités universitaires comportant des spécialistes isolés. Plusieurs échanges ont eu lieu en juin/juillet/septembre 2023 avec des responsables scientifiques des GIS aréaux (notamment GIS Mondes Orientaux et Musulmans et Gis Asie) et leurs membres (lors de notre participation à la Journée à l'Humathèque Condorcet dédiée à trois GIS aréaux et au consortium DISTAM (Digital Studies Asia, Africa, Middle East). Les échanges et entretiens ont été poursuivis en octobre/novembre 2023 en Polynésie française, à Vanuatu et en Nouvelle-Calédonie. Les types d'acteurs concernés par le projet que nous avons rencontrés se répartissent dans les catégories suivantes.

- Réunions publiques et rencontres informelles avec les collègues chercheur.es, enseignant.es-chercheur.es, post-doctorant.es.
- Réunions de direction avec les responsables des GIS aréaux.
- Réunions avec des représentant.es scientifiques et administratifs de programmes ou de tutelles de l'ESR (UPF, UNC, MSH-P, CRESICA, Université nationale de Vanuatu, Centre Culturel de Vanuatu, Ambassade de France à Port-Vila).
- Réunions avec les responsables scientifiques et administratifs de services d'appui à la recherche des gouvernements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

- Échanges individuels et discussions informelles avec des membres des catégories de professionnels de l'ESR mentionnés ci-dessus.

L'objectif de ce rapport n'est pas d'entrer dans le détail de ces nombreux échanges ou de restituer chacun des points de vue personnels qui ont été exprimés à l'occasion de ces rencontres. Son enjeu principal est d'offrir une synthèse de la réception de ce projet auprès de nos collègues, pour en évaluer la faisabilité et avancer certaines préconisations pour la mise œuvre d'un GIS Pacifique. En complément du tableau présenté dans ce rapport sur le paysage de l'ESR en SHS sur le Pacifique et dans COM et pays du Pacifique francophone, les considérations qui ont été partagées avec nos interlocuteurs sur leur propre appréciation de cet état des lieux, doivent nous éclairer sur la diversité des positions exprimées à l'égard du projet d'un GIS aréal sur le Pacifique.

3.2. Contexte de la réception du projet d'un GIS-Pacifique

La plupart de nos interlocuteurs n'ont pas manqué de faire le lien entre le projet d'un GIS Pacifique et l'intérêt scientifique renouvelé pour le Pacifique, drainé dans un contexte politique marqué par la volonté des autorités françaises d'y renforcer une stratégie dite de l'Indopacifique. Rapportée à la recherche en SHS sur la partie Pacifique de cette zone, l'appréciation d'un intérêt national, récemment renouvelé pour cette région, comporte des nuances selon que les communautés de chercheur-es sont basées en France hexagonale ou dans les PTOM. Chez ces derniers, les incidences institutionnelles des développements de l'ESR y sont étroitement liées à d'inévitables évolutions institutionnelles, voire constitutionnelles, soutenues par les majorités indépendantistes des gouvernements actuels de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française. Enfin, la perception d'enjeux scientifiques est également influencée par l'environnement géopolitique. L'importance sociétale accordée à des questions, telles que l'expansionnisme de la Chine dans la zone Pacifique ou les effets de la crise climatique sur des environnements insulaires parmi les plus menacés au monde, n'a pas la même portée vue depuis le Pacifique insulaire ou depuis la France hexagonale. Assurer la pérennité d'un GIS sur le Pacifique en accord avec nos collègues ultra-marins suppose une prise en compte de différentes sensibilités dans un contexte politique et institutionnel évolutif.

3.3. Intérêts suscités par le projet

Parallèlement aux actions communes à la plupart des GIS aréaux (prix de thèses, aides à la publication, éditions, aides au terrain), favoriser les interrelations et la mobilité entre communautés de chercheur-es spécialistes en SHS sur le Pacifique basés en France hexagonale et celles basées dans le Pacifique francophone est une intention partagée par tous nos interlocuteurs. De nombreuses collaborations éparses autour de programmes et manifestations scientifiques sont déjà régulièrement menées, mais elles demeurent le plus souvent le fait d'universitaires titulaires déjà expérimentés, participant à des réseaux informels qu'ils ont personnellement contribué à tisser. Au regard de cette situation, un substantiel assentiment à la possibilité de soutenir en priorité la promotion des jeunes générations de chercheur-es en leur facilitant à leur tour l'usage d'une telle mobilité a également été reçu. Un rapprochement entre jeunes chercheur-es des unités scientifiques basées dans l'espace francophone du Pacifique et ceux situés en France hexagonale est vu comme un gain objectif pour le renouvellement du vivier existant des spécialistes en SHS sur le Pacifique. L'organisation d'un congrès tous les deux ou trois ans, localisé en alternance dans l'hexagone puis dans le Pacifique, en privilégiant là encore la participation des plus jeunes générations, est une proposition soutenue.

Autre priorité retenue est le soutien qui devrait être donné à la formation des doctorant·es en SHS sur le Pacifique qui sont originaires de cette zone, sous la forme d’attributions de bourses et d’allocations. Il nous paraît important de les voir associés de manière plus systématique à des consortiums prévus pour répondre à des appels d’offres nationaux et internationaux, en facilitant notamment l’accès à des fonds européens de financement de la recherche. Sur ce point, les lacunes dans la diffusion des informations concernant des appels d’offres ou à candidatures pour des doctorants et des post-doctorants se font régulièrement sentir. Plus généralement, les problèmes de circulation des informations renvoient à l’absence de liste de diffusion commune à l’ensemble des spécialistes en SHS sur le Pacifique. Le manque d’exhaustivité des réseaux virtuels francophones actuels (E-Toile Pacifique et de l’European Society for Oceanists) est un constat partagé par la plupart de nos interlocuteurs. De fait, seul un recensement complet des effectifs scientifiques dans ce domaine pourrait permettre de pallier cette importante lacune.

À aucun moment n’a été contestée la perspective d’ancrer ce GIS Pacifique à l’espace francophone de cette région. En la présence d’une multiplicité de réseaux scientifiques d’institutions anglophones, dont l’expérience de ce type de fonctionnement est régionalement inégale, ce paramètre linguistique et culturel est invariablement apparu comme parfaitement légitime. De fait, l’idée d’intégrer les institutions universitaires et culturelles de la République de Vanuatu n’a soulevé aucune objection. La longue histoire des recherches françaises menées à Vanuatu avant que ce pays, ancien condominium franco-britannique n’accède à l’indépendance, s’est poursuivie depuis avec toujours plus de collaborations scientifiques bilatérales, dont des échanges soutenus avec les PTOM françaises de la région, tout particulièrement avec le voisin calédonien.

3.4. Obstacles potentiels au projet d’un GIS Pacifique

Aucune voix ne s’est ouvertement prononcée contre le projet en soi d’un GIS Pacifique. Les avis les plus sceptiques ont été singulièrement exprimés sur le mode du « pourquoi pas ? ». Ces réserves, s’exprimant sous la forme d’un attentisme, n’ont pourtant pas la même portée pour tou·tes. Les collègues en France hexagonale se sont montrés plus réceptifs à certains aspects argumentaires. Qu’un GIS soit un dispositif supplémentaire qui ne vise pas à se substituer aux moyens existants, que le Pacifique est la seule zone aréale à ne pas disposer d’un GIS, qu’aucun réseau aréal de ce type n’ait jamais été abandonné une fois constitué... sont autant d’éléments argumentaires qui ont été appréciés comme parfaitement convaincants. L’idée de s’engager dans ce projet de GIS chez nos collègues hexagonaux a ainsi été soutenue par l’espoir qu’il y ait raisonnablement des gains à obtenir, sans risque de perte.

Des réserves ont été exprimées avec plus d’insistance par nos interlocuteurs en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie quant à de possibles retombées institutionnelles d’un projet de GIS. La présence du CNRS SHS au travers de la seule la MSH-Pacifique en Polynésie, dont l’implantation en Nouvelle-Calédonie n’a pas été concluante jusqu’à présent, a particulièrement soulevé des doutes sur le double emploi que pouvait présenter un GIS en regard des dispositifs déjà existants ou en cours de développement. La formulation d’un « pourquoi pas ? » à ce projet prend ici en l’occurrence une tonalité plus dubitative. Cette réponse s’accompagne d’une autre interrogation : pourquoi un GIS proposé par le CNRS SHS quand parallèlement cet organisme ne s’est jusqu’à présent pas impliqué comme tutelle dans une ou plusieurs des unités en SHS de l’UPF ou de l’UNC ? La question d’une collaboration plus étroite entre l’IRD et le CNRS dans les PTOM est également revenue plusieurs fois sur la table des discussions.

De la part des organismes de recherche ou d'institutions et de services d'appui à la recherche dépendants des exécutifs calédoniens ou polynésiens, le projet d'un GIS Pacifique a suscité des considérations attentives sur les possibilités de collaborations qu'il pourrait offrir. Mais, pour ces institutions, s'impose toutefois la condition d'une concertation préalable avec les autorités territoriales. L'exercice de la mission régaliennne sur l'ESR par des organismes d'État suppose dans les PTOM, la définition d'un juste équilibre dans le pilotage du projet et la définition de conventions validées par les gouvernements locaux. Plus largement, qu'il s'agisse des institutions, unités et services dépendants de l'État ou des exécutifs locaux, la manifestation d'une prudence, voire quelquefois d'une frilosité, à l'égard du projet d'un GIS, traduit une susceptibilité à l'égard de décisions qui relèveraient pour le moins d'un « centralisme métropolitain ». C'est sans doute sur ce point que les doutes demandent à être clarifiés puisque paradoxalement, un GIS Pacifique apparaît comme un moyen adapté pour permettre à des spécialistes de s'exprimer d'une seule voix, en écartant tout tropisme centralisateur. En bref, une certaine ambiguïté règne entre la nature du problème et la solution proposée.

Ces exemples d'obstacles ou de réticences potentiels au bon déroulement de la mise en place du projet d'un GIS ne semblent pas être de nature à remettre en cause le projet d'un GIS Pacifique. Les dissonances qu'ils révèlent ne peuvent toutefois être levées *a posteriori*. Elles ne pourront s'estomper qu'à l'usage, au travers du développement même du GIS, lorsque tous ses membres auront accepté le challenge de rapprocher des communautés scientifiques et de s'essayer à s'exprimer collectivement sur des intérêts partagés. Ces interrogations légitimes, moins sur les objectifs d'un GIS Pacifique que sur les capacités respectives d'aboutir à leur réalisation, nous amènent à suggérer quelques préconisations pour les étapes ultérieures de ce projet, en particulier pour ce qui est de la question sensible de la gouvernance du GIS.

3.5. Esprit et actions d'un GIS Pacifique francophone

En partant de notre tableau récapitulatif de la structuration et du potentiel de la recherche francophone en SHS sur et dans le Pacifique (annexes 1 et 2), de la réception qui a été faite au projet d'un GIS sur cette aire culturelle, mais également de certaines des réticences exprimées, les préconisations qui peuvent être proposées sont de deux ordres. Les premières touchent au contenu de ce dispositif, à la philosophie du projet et aux actions que l'on est en droit d'en attendre, les secondes ont trait à l'organisation et la gouvernance envisageables pour un GIS pacifique.

Philosophie et actions d'un GIS Pacifique

En retenant comme principal objectif d'un GIS de garantir des recherches scientifiques à leur meilleur niveau, et en prenant pour point de départ l'excellence de son niveau actuel, ce projet se doit d'être à la hauteur de ces ambitions. La possibilité de ce dispositif suppose une intention de préserver le vivier des spécialistes en SHS sur le Pacifique en assurant son renouvellement. À une telle politique, il convient toutefois de conférer une portée éthique, à l'égard des évolutions constitutionnelles qui ont cours dans l'espace scientifique francophone du Pacifique et des disparités dans la région sur un plan socio-économique. Parallèlement au niveau de développement de pays et territoires placés sous l'égide des puissances occidentales de la région (Australie, États-Unis, Nouvelle-Zélande, France), une majorité des principales îles du Pacifique dépendent d'États souverains de la catégorie des Pays Moins Avancés (PMA), dont les économies sont étroitement dépendantes de l'aide internationale. Pour les universités et

organismes de recherches de cette région, le fonctionnement en réseau procède d'une nécessité incontournable face au risque d'éparpillement des forces vives de l'ESR liées au contexte et aux distances.

Dans cet espace géopolitique francophone, l'éthique d'une recherche en SHS sur cette région serait bien inspirée de se reposer sur un principe de solidarité. Un renouvellement de la recherche française dans le Pacifique ne peut se faire à l'identique, de par le passé colonial – toujours actuel dans certains cas. Pour commencer, cette solidarité doit s'exercer en direction des pays et de territoires francophones amenés à constituer un noyau dur des partenaires du GIS. Pour des raisons d'équité et d'équilibre, il est attendu d'accorder dans cet ensemble une priorité à la formation des jeunes chercheur·es en provenance du Pacifique, lesquels ne disposent pas toujours des mêmes facilités ou d'accès à l'information que leurs condisciples en métropole pour avancer dans leur carrière.

La situation des doctorants dans l'outre-mer français est très diversifiée, en regard des origines des populations insulaires et des situations sociales de ces étudiant·es. Les conditions pour assumer une vocation de chercheur·e en SHS ne sont pas les mêmes selon que l'on est originaire d'une île reculée de la Polynésie française, d'une tribu kanak, ou que l'on a grandi et suivi ses études à Papeete, Nouméa ou Paris. Une autre dimension à donner à ce principe de solidarité est de poursuivre et accentuer le soutien de l'aide française au développement de l'ESR à Vanuatu. Suite au déplacement du Président Macron et de plusieurs ministres de son gouvernement dans ce pays (premier déplacement d'un président de la république française depuis celui du général de Gaulle en 1966), une prochaine étape à ce soutien est l'ouverture d'un bureau à Port-Vila de l'Agence française de Développement (AFD), pour laquelle le renforcement de l'UNV est jugé comme prioritaire.

Au regard de la diversité culturelle dans les îles du Pacifique, de situations socio-économiques diverses, ne serait-ce qu'au sein des quelques archipels francophones que compte la région, quelques actions constitutives pour l'élaboration d'un GIS Pacifique apparaissent comme allant de soi sur le plan de l'animation de la recherche : journées d'étude, journées doctorales, prix de thèses, aides à la publication, éditions, aides au terrain, soutenir les publications francophones sur le Pacifique, favoriser les interrelations et la mobilité entre communautés de chercheur·es basées dans l'hexagone et dans le Pacifique. La mise en œuvre de certaines des actions de ce GIS Pacifique demandera encore plus de souplesse organisationnelle et de respect des sensibilités que pour d'autres GIS aréaux ou thématiques, du fait des distances géographiques et des différences de contextes sociétaux. Nous reviendrons plus loin sur ce facteur matériel, à propos des aspects de la gouvernance d'un GIS Pacifique.

À la manière dont les précédents GIS aréaux ont procédé à leur lancement, pour pouvoir définir les missions prioritaires conférées à leur consortium, le pilotage d'un GIS Pacifique gagnerait à la mise en chantier dès sa constitution d'un livre blanc de la recherche sur le Pacifique dans son ensemble, sur sa partie francophone en particulier. Il permettrait, entre autres, de compléter plus finement et d'actualiser le recensement esquissé dans le présent rapport des spécialistes et unités en SHS impliqués, d'offrir un état des lieux précis de leurs effectifs. La conception d'un annuaire exhaustif permettrait une meilleure visibilité des thématiques exploitées, des dernières avancées de l'état de l'art, et de s'en inspirer prospectivement pour anticiper les prolongements à en attendre.

Plus que l'animation de la recherche, le GIS Pacifique pourrait avoir pour perspective de se constituer en porteur de projets de recherche fédérateur. Endosser collectivement une réflexion prospective sur les thématiques à développer, à la faveur d'un développement plus marqué vers l'interdisciplinarité, serait

un atout certain pour plus d'efficacité dans les réponses aux appels d'offres. Dans le contexte de mondes insulaires très directement concernés par des questions brûlantes telles que celles liées aux phénomènes climatiques extrêmes, la convergence des approches relevant des sciences du vivant et de l'environnement, des sciences de l'homme et de la société, des sciences juridiques et politiques semble plus nécessaire que jamais. Face à ces défis stratégiques, un rapprochement des unités et chercheur-es investi-es dans ces champs scientifiques devrait leur permettre de d'interagir plus efficacement dans des domaines des politiques de la recherche qui les concernent directement.

Comme il a été souligné dans ce rapport, associer nos collègues du Vanuatu à la création d'un GIS Pacifique à tropisme francophone, est une intention appréciée par l'ensemble de nos interlocuteurs. Les nombreuses collaborations scientifiques et culturelles entre le Vanuatu, la France et ses COM du Pacifique, ne peuvent que s'en trouver renforcées au travers de la formalisation et du partage d'un même réseau. De par l'enthousiasme manifesté par les autorités de l'Université Nationale de Vanuatu, de son ministère de l'ESR et du Centre Culturel de Vanuatu, à l'idée de co-construire un GIS Pacifique francophone, un acte fort pour sa fondation serait d'en organiser le premier congrès à Port-Vila, capitale de l'archipel. L'Ambassade de France à Vanuatu et l'Agence Universitaire de la Francophonie ont d'ores et déjà exprimé un franc soutien à l'opportunité d'une telle manifestation, et sous-entendu la promesse de contribuer à son financement. Pour les plus jeunes générations de spécialistes en SHS sur le Pacifique, une initiative de la sorte rendrait tangible l'esprit d'un GIS francophone et solidaire.

Une dernière remarque, qui nous a été faite, est la charge de travail de nos collègues enseignant.es-chercheur.es et leur manque de temps pour s'investir dans un tel projet de GIS. Une solution pourrait être de renforcer les possibilités de délégation ou de CRCT pour celles et ceux qui s'investiraient dans la gestion concrète du GIS.

3.6. Établissement de la gouvernance d'un GIS Pacifique

Face à l'immensité du champ scientifique en SHS sur le Pacifique, des questionnements stratégiques que pose cette région tant sur les plans culturels et sociaux, politiques et économiques, écologiques et environnementaux, et devant la place prépondérante qu'y occupent des institutions anglophones, la création d'un GIS Pacifique se doit d'être maximaliste dans sa quête de partenaires francophones. Il conviendrait de se montrer le plus inclusif possible avec les institutions nationales et territoriales intéressées, avec les organismes de recherche nationaux et territoriaux, avec les universités et établissements du supérieur, avec les instituts et services culturels d'appui à la recherche.

Associer les tutelles des services de recherche et d'appui à la recherche revient à prendre en compte différentes catégories de personnels spécialisés dans la recherche en SHS sur le Pacifique. Les professionnels des services d'appui à la recherche, en commençant par ceux basés en outre-mer, sont des partenaires incontournables à l'efficacité d'un réseau aéré, du fait de la teneur patrimoniale de leur ancrage territorial. Les musées, centres culturels, centres de documentation, services d'archives de la France hexagonale pourraient, dans un second temps, pour ceux très investis sur le Pacifique, rejoindre le GIS, avec pour partenaire supplémentaire le ministère de la Culture.

Le recensement des spécialistes sur le Pacifique de ces établissements reste à faire. Dans l'outre-mer français, chacun de ces services d'appui à la recherche constitue un maillon essentiel pour le développement territorial de l'ESR. Par leur biais, associer dès le départ à la direction du GIS leurs tutelles — les gouvernements de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie — serait un gage donné à la

pérennité d'un consortium francophone dans la région. De même, la participation d'institutions de l'ESR à Vanuatu, dont le développement est fortement soutenu par l'aide bilatérale française et les fonds de coopération régionale, permettrait de proposer au ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères d'être partenaire, via son poste diplomatique à Vanuatu, de devenir un partenaire institutionnel du GIS Pacifique.

Liste des partenaires potentiels pour la création d'un GIS Pacifique :

☐ Partenariats institutionnels

- La Polynésie française (gouvernement du POM), la Délégation territoriale à la Recherche et à la Technologie (DTRT, État)
- La Nouvelle-Calédonie (gouvernement de la COM), la Délégation territoriale à la Recherche et à la Technologie (DTRT, État)
- En France métropolitaine : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)
- A Vanuatu : Le Ministère de l'Education et de la Formation (Mdef), l'Ambassade de France au Vanuatu et aux îles Salomon

☐ Partenariats organismes scientifiques nationaux

- En prenant compte des UMR comprenant des spécialistes en SHS sur le Pacifique, le CNRS SHS et l'IRD sont les plus importants pourvoyeurs d'unités (plus de vingt pour le premier et sept pour le second). Le CIRAD, l'IFREMER et l'INRAE sont cotutelles pour deux unités chacun.

☐ Partenariats universités

- Pour le Pacifique :
 - Université de la Polynésie française
 - Université de Nouvelle-Calédonie
 - Université nationale de Vanuatu
- Pour l'Hexagone : Parmi les principales universités et écoles du supérieur cotutelles d'UMR comptant des spécialistes en SHS sur le Pacifique se retrouvent dans le cortège de tête, en étant associées à quatre UMR ou plus chacune :
 - École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)
 - Aix-Marseille Université (AMU)
 - Université Paul Valéry Montpellier (UPVM)
 - Université Paris Nanterre (UPN)
 - INALCO
- Suivent avec deux UMR chacune :
 - École Normale Supérieure (ENS)
 - École Pratique des Hautes Études (EPHE)
 - Université de Strasbourg (UNISTRA)
 - Université Paris I (UP1)
 - Université Panthéon Sorbonne Cité (UPSC)
- D'autres cohortes de spécialistes sont disséminées dans des unités rattachées aux établissements suivants :

- Bordeaux École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSA)
- L'Institut Agro Montpellier « Montpellier SupAgro)
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UP1PS)
- Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- Sciences-Po
- Université des Antilles UA
- Université Bordeaux Montaigne (UBM)
- Université de Guyane (UG)
- Université de la Réunion (UR)
- Université Nice Côte d'Azur (UNICA)
- Université Catholique de l'Ouest (UCO Pacifique)
- Université Paris 8 Vincennes — Saint-Denis (UP8)
- Université Sorbonne Nouvelle (USN)
- Université Sorbonne-Paris-Cité (USPC)
- Université Sorbonne Paris Nord (USPN).

☒ **Partenariats avec des institutions et services d'appuis à la recherche dans le Pacifique francophone :**

- Institut Louis Malardé (ILM)
- Institut Agronomique Calédonien (IAC)
- Académie des langues kanak (ALK)
- Musée de Tahiti et des îles, Te Fare Iamanaha
- Agence de développement de la culture kanak — Centre culturel Tjibaou (ADCK-CCT)
- Service de la Culture et de la Protection du Patrimoine de la Polynésie
- Bibliothèque Bernheim
- Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie (SANC)
- Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)
- Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel de la Polynésie
- Vanuatu Kaljoral Senta (VKS)

Aspects de la gouvernance du GIS

Si le nombre et la qualité des partenaires potentiels, institutionnels ou scientifiques, à un GIS Pacifique ne posent pas de problème en soi, sa direction et son administration sont un des aspects les plus épineux. Là où un GIS demande un rapprochement des chercheur.es et de leurs unités, une direction trop centralisée serait contre-productive. Ces aspects organisationnels demandent, pour le bon fonctionnement du GIS, que soit portée une attention particulière aux équilibres à respecter pour la gouvernance du GIS.

Dans l'idéal, il s'agirait de prévoir, pour le bureau scientifique ou équipe de direction du GIS, une direction collégiale comportant un représentant de la France hexagonale et les deux autres choisis dans le Pacifique, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, auquel on pourrait sans doute adjoindre ultérieurement le Vanuatu. Un de ces trois co-directeurs se verrait alors chargé d'occuper à tour de rôle la fonction de Président du GIS, une présidence tournante pour un mandat dont la durée utile pourrait correspondre à celle d'un contrat quinquennal du GIS, mais pas forcément. Ces mêmes co-directeurs, tout comme les autres membres

du bureau, se verraient élus par les membres de trois collèges électoraux distincts rattachés aux pays et collectivités susmentionnés.

Les configurations les plus classiques de l'organisation d'un GIS, avec son comité de direction composé des tutelles institutionnelles et scientifiques dont les délégués nomment leurs représentants pour siéger à un conseil scientifique, sont parfaitement adaptables aux spécificités géoculturelles d'un GIS Pacifique. Se pose en revanche, avec de nouveau une certaine sensibilité, la question de la composition et de la localisation de l'équipe administrative chargée de la gestion courante du GIS. Concevoir une équipe de support dédiée au GIS installée dans une localisation centralisée peut paraître difficile, même si l'on comprend la logique de baser à Condorcet ces GIS aréaux via l'UAR 2999 - Études aréales qui leur est dédiée. Une alternative est de s'appuyer sur des pôles régionaux. Parmi les nombreuses configurations possibles, qui restent à discuter entre tutelles partenaires de la création du GIS, nous voudrions mettre en avant les trois possibles, certaines plus évidentes sinon la plus efficaces que d'autres pour certains d'entre nous, pour l'impulsion donnée à ce projet par le CNRS SHS.

Pour respecter les équilibres dans la structuration de la recherche francophone en SHS sur le Pacifique qui répartit à parts à peu près égales les communautés de spécialistes dans ce domaine entre la France hexagonale et le Pacifique, l'administration de ce GIS pourrait efficacement reposer sur ces deux pôles régionaux. Adosser cette équipe de support à des unités déjà existantes semble une perspective réaliste pour le recrutement ou la mise à disposition des ingénieurs et des personnels techniques de la recherche nécessaire à l'aboutissement de ce projet. Trois Unités d'Appui et de Recherche (UAR) du CNRS existent et présentent un profil adapté pour concentrer les moyens mis à disposition pour ce projet.

Pour le Pacifique francophone, mutualiser les capacités offertes par la MSH-Pacifique serait une solution. Mais la condition en serait, en matière de représentativité, que cette UAR sous double tutelle (UPF/CNRS) puisse aboutir à son dédoublement programmé entre la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie et qu'elle élargisse son éventail d'action en dehors de la seule Polynésie française. Étapes qui, jusqu'à présent, n'ont pas encore été franchies, et à laquelle pourrait idéalement succéder celle de l'intégration de l'Université nationale de Vanuatu à la MSH-P. En l'absence d'une telle extension, la division administrative multisite d'un pôle régional Pacifique rendrait l'organisation plus complexe, même si là encore, une administration tournante, mandat après mandat, reste de l'ordre du possible.

En France hexagonale, la situation peut être plus claire. Le rôle du CREDO et de la Maison Asie-Pacifique (UAR MAP) dans l'ancrage d'un puissant réseau de recherche sur le Pacifique basé en Provence, autour de la métropole d'Aix-Marseille, avec le ferme soutien de trois tutelles (CNRS/AMU/EHESS), est indiscutable à une échelle nationale, voire européenne. Plutôt que de concentrer dans un élan centraliste les GIS au Campus Condorcet, de voir un GIS Pacifique adossé à la Maison Asie Pacifique, aurait le mérite de maintenir cet investissement historique, et pourrait être une des solutions. Les moyens en locaux et en personnels mis à disposition pour ces deux unités pourraient se voir élargis davantage encore, à la vue de l'intérêt que porte la faculté ALLSH d'AMU, aux études sur l'Asie-Pacifique, en tant que vitrine à l'échelle internationale de la recherche française en SHS dans ce domaine. La dernière solution serait d'intégrer ce futur GIS à l'UAR 2999 Études aréales, au moins dans un premier temps. Ce qui présente l'avantage de ne pas mélanger, aux yeux de nos partenaires dans le Pacifique, le futur GIS et les institutions hexagonales.

Rapport rendu le 2 janvier 2024

Annexe 1

Laboratoires et services d'appui de l'ESR

UMR/USR/UMS avec le CNRS

Archéologies et sciences de l'Antiquité (ARSCAN UMR 7041 CNRS/UPSC/UPN/Minist. Culture)	Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des espaces (LADYSS UMR7533 CNRS/UPN/UP8/UP1/UPSC)
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (UMR 5175 CNRS/EPHE/IRD/UPV)	Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC UMR 7186 CNRS/UPN)
Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO UMR 7308 CNRS/AMU/EHESS)	Laboratoire interdisciplinaire en Etudes Culturelles (LINCS UMR 7069 CNRS/UNISTRA)
Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE USR 3278 EPHE/CNRS/UPVD3)	Laboratoire Parole et Langage (LPL UMR 7309 CNRS/AMU)
Centre de Sociologie des Organisations (CSO UMR 7116 Sciences-Po/CNRS)	Laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE UMR 7363 CNRS/UNISTRA)
Centre Maurice Halbwachs (CMH UMR 8097 CNRS/ENS/EHESS/INRAE)	Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition (LATTICE UMR 8094 CNRS/ENS/USPC/PSL)
Centre Norbert Elias (UMR 8562, CNRS/AMU/Avignon Université)	Maison Asie-Pacifique (MAP UAR 1885 CNRS/AMU)
Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS UMR 8156 EHESS/CNRS/INSERM/USPN)	Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P USR 2003)
Laboratoire d'Anthropologie Politique (LAP UMR 8177, EHESS/CNRS)	Passages. Reconfiguration des spatialités et changements globaux UMR 5319 (CNRS/UBM/ENSA Bordeaux)
Laboratoire d'Anthropologie Sociale (LAS UMR 7130 PSL/EHESS/CNRS)	SOSI "Observatoire des héritages du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP)
Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO UMR 7107, CNRS/USN/INALCO)	Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques (Temps UMR8068 CNRS/UP1/UPN)
	Unité de Recherches Migrations et Société (URMIS UMR 8245 CNRS/IRD/UPSC/UNICA)

Unités d'autres organismes de recherche

Amélioration génétique et adaptation des plantes méditerranéennes et tropicales (Institut AGAP CIRAD/INRAE/UPVM/Montpellier SupAgro)	Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC)
Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA UMR 245 IRD/USPC/INALCO)	Institut Louis Malardé

Écologie marine tropicale des océans Pacifique et Indien (ENTROPIE UMR 9920 CNRS/IRD/IFREMER/UNC)	Savoirs, Environnements, Sociétés (UMR SENS CIRAD/IRD/UPVM)
Ecosystèmes Insulaires Océaniques (EIO UMR 241 UPF/IRD/Institut Louis Malardé/IFREMER)	Université Catholique de l'Ouest (UCO Pacifique)
Espace pour le développement (ESPACE -DEV UMR 228 IRD/UPVM/UR/UG/UA/UNC)	

Équipes d'accueil universitaires

Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA UR 1163 — NU/ULR)	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (UNC-LIRE)
Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des arts vivants (CTELA-UNICA)	Le centre international de recherches archéologiques sur la Polynésie (UPF-CIRAP)
Équipe de recherche Trajectoires d'Océanie (UNC-TROCA)	Mobilités, créations, langues et idéologies en Océanie (UNC-ERALO)
Gouvernance et Développement Insulaire (UPF-GDI EA 4240)	Sociétés Traditionnelles et Contemporaines en Océanie (UPF-EASTCO EA 4241)
Laboratoire de recherches juridique et économique (UNC-LARJE)	

Institutions et services d'appui à la recherche

Académie des langues kanak (ALK)	Musée de Tahiti et des îles, Te Fare Iamanaha
Agence de développement de la culture kanak — Centre culturel Tjibaou (ADCK-CCT)	Service de la Culture et de la Protection du Patrimoine de la Polynésie
Bibliothèque Bernheim	Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie (SANC)
Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)	Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel de la Polynésie
Musée de la Nouvelle-Calédonie	

Annexe 2

**Ebauche de recensement des chercheur·es, enseignant·es-chercheur·es
et professionnel·les des SHS spécialistes du Pacifique (liste abrégée)**

1.	ALK	ALK	Gouv. de la NC	Académie des Langues Kanak
2.	ALEVEQUE	Guillaume	AMU	CREDO
3.	AMADEO	Stéphane	MSH-P	CHPF
4.	ADRIAN	Jeanne	UNC	LARJE
5.	AILINCAI	Rodica	UPF	EASTCO
6.	AL WARDI	Sémir	UPF	GDI
7.	AUGIAUS	Christophe	Gouv. de la NC	Bibliothèque Bernheim (directeur)
8.	ARQUE	Paula	EHESS	CNE
9.	ATEM	Carole	UPF	EASTCO
10.	AZNAR	Jocelyn	AMU	CREDO
11.	BABDZAN	Alain	UPVM	SENS
12.	BAMBRIDGE	Tamatoa	CNRS	CRIOBE
13.	BANARÉ	Eddy	UNC	TROCA
14.	BARBE	Dominique	UNC	TROCA
15.	BARRIOT	Jean-Pierre	UPF	GEPASUD
16.	BASTIDE	Loïs	UPF/MSH-P	EASTCO

17.	BEARUNE	Suzie	UNC	ERALO
18.	BECK	Noémie	UNC	TROCA
19.	BEDFORD	Stuart	Gouv. Vanuatu	VKS
20.	BERGERON	Henri	Sciences Po/MSH-P	CSO
21.	BERTEAUX-LECELLIER	Véronique	CNRS	ENTROPIE
22.	BEVANT	Yann	UNC	TROCA
23.	BLAISE	Séverine	UNC	LARJE
24.	BONNEMERE	Pascale	CNRS	CREDO
25.	BONO	Miriama	Gouv. de la PF	Musée de Tahiti et des îles
26.	BOUARD	Severine	IAC	Equipe TerAU
27.	BOUIX	Caroline	UNC	LARJE
28.	BRIL	Isabelle	CNRS	LACITO
29.	BROUARD	Sylvain	Sciences Po	CEVIPOF
30.	BROWN	Peter	UPF	EASTCO
31.	BRUNOIS	Florence	CNRS	LAS
32.	BRUTTI	Lorenzo	CNRS	CREDO
33.	CABON	Sarah-Marie	UPF	GDI
34.	CAILLON	Sophie	CNRS	CEFE
35.	CAPOLSINI	Patrick	UPF	Présidence
36.	CALANDRA	Maëlle	IRD	UMV
37.	CARTERON	Benoît	UCO	Espaces et Sociétés

38.	CAVALLO	Marianna	IRD/MSH-P	LEMAR
39.	CAYROL	Françoise	UNC	Presses Universitaires de NC
40.	CETOP	UPF	Centre d'études du tourisme en Océanie-Pacifique (CETOP)	
41.	CHABRIER	Sébastien	UPF	GEPASUD
42.	CHASSAGNE	François	IRD/MSH-P	Pharma-Dev CHIPS
43.	CHAUCHAT	Matthias	UNC	LARJE
44.	CHAVE-DARTOEN	Sophie	UBM	PASSAGES
45.	CHEVALIER	Emilie	UL	GEOLAB
46.	CHINAIN	Mireille	ILM	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
47.	CHUNG	Amélie	UNC	LARJE
48.	CLÉMENT	Vincent	UNC	TROCA
49.	COIFFIER	Christian	MNHN	EA
50.	CONSTANT	Jennifer	UPF	EASTCO
51.	CONTE	Eric	MSH-P	UAR
52.	CONTE	Adrien	IRD	LEMAR
53.	COLLINS	Mark	AMU	CREDO
54.	DAVID	Carine	AMU	CREDO
55.	DAVID	Victor	IRD	SENS
56.	DAVID	Gilbert	IRD	Espace DEV
56.	DARIUS H.	Taiana	ILM	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
57.	DARMANGEAT	Christophe	USPC	LADYSS

58.	DE BARNIER	Virginie	UNC	LARJE
59.	DE LA HAYE	Fanny	UNC	LIRE
60.	DE LARGY HEALY	Jessica	CNRS	MQB
61.	DEMMER	Christine	CNRS	CNE
62.	DEMOY-SCHNEIDER	Marina	UPF	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
63.	DERVIEUX	Chritophe	Gouv. de la NC	Service des Archives de la NC
64.	DESO	Gaëtan	UPVM	CRISES
65.	DESPINOY	Marc	IRD	Espace DEV
66.	DEVERELL	Faitala	EHESS	CREDO
67.	DI PIAZZA	Anne	CNRS	CREDO
68.	DOS SANTOS	Lauriane	EHESS / UPF / MSH-P	CMH
69.	DOTTE	Anne-Laure	UNC	ERALO
70.	DORBE-LARCADE	Véronique	UPF	EASTCO
71.	DROPSY	Vincent	UPF	GDI
72.	DURAND	Marie	UNISTRA	LinCS
73.	DUSSY	Dorothée	CNRS	CNE
74.	DUTHIL	Fanny	ULHN	IDEES
75.	ESGONNIERE du THIBEUF	Aurélien	AMU	CREDO
76.	ENJUANE	Franck	UVSQ	CREDO
77.	ESSERTEL	Yannick	AMU	CREDO
78.	FACHE	Elodie	IRD	UMR SENS

79.	FAUCOUNAU	François-Xavier	EHESS	CREDO
80.	FAUGERE	Elsa	INRA	Ecocodevelopment
81.	FAVOLE	Adriano	UNC	TROCA
82.	FAVRO	Patrick	UPF	EASTCO
83.	FER	Yannick	CNRS	Centre Maurice Halbwachs
84.	FILLOL	Véronique	UNC	ERALO
85.	FRANCOIS	Alexandre	CNRS	LATTICE
86.	FROGER	Charles	UP1PS	LARJE
87.	GABILLON	Zehra	UPF	EASTCO
88.	GAERTNER	Jean-Claude	IRD	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
89.	GAERTNER-MAZOUNI	Nabila	UPF	Présidence (VP Recherche)
90.	GALIPAUD	Jean-Christophe	IRD	PQLOC
91.	GAILLARD	Cedric	CIRAD	AGRITROP
92.	GALLIOT	Sébastien	CNRS	CREDO
93.	GALLO	Matteo	AMU	CREDO
94.	GALY	Olivier	UNC	LIRE
95.	GANNIER	Odile	UNICA	CTEL
96.	GATTI	Clémence	ILM	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
97.	GAY	jean-Christophe	UNICA	IAE
98.	GERARD	Simon	AMU	CREDO
99.	GILLET	Nelly	UP	FORELLYS

100.	GLORY	David	EHESS	CREDO
101.	GLOWCZEWSKI	Barbara	CNRS	LAS
102.	GEFFROY-PAILANDI	Solange	Gouv. de la NC	Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté
103.	GENEIX-RABAULT	Stéphanie	UNC	ERALO
104.	GINDRE	Emmanuelle	UPF	GDI
105.	GONSCHOR	Lorenz	UPF	EASTCO
106.	GODELIER	Maurice	EHESS	CREDO
107.	GODIN	Patrice	UNC	TROCA
108.	GOROHOUNA	Samuel	UNC	LARJE
109.	GOURDON	Pascal	UPF	GDI
110.	GRAFF	Stéphanie	UNISTRA	LINCS
111.	GRAVES	Matthew	AMU	CREDO
112.	GRAILLE	Caroline	UNC	TROCA
113.	GROCHAIN	Sonia	Gouv. de la NC	IAC
114.	GUENZOU	Youssef	UPF	GDI
115.	GUIOT	Hélène	SDO	CREDO
116.	GIRAUD	Laura	UPVM	ERMES, CEPEL et MSH-P
117.	GRAVELAT	Caroline	UNC	LARJE
118.	HAVARD	Léa	UNC	LARJE
119.	HENRY	Agnes	INALCO	LACITO

120.	HERMANN	Aymeric	CNRS	UMR Temps
121.	HERVOUET	Lucile	UL/MSH-P	CERLIS
122.	HOCHET	Antoine	Antenne Universitaire de Mayotte	SENS
123.	IATI	Bergmans	Ministry of Education & Training Government of Vanuatu	Directeur Général
124.	ILLOUZ	Charles	UR	CRHIA
125.	IHAGE	Wéniko	Gouv. de la NC	ALK (Directeur)
126.	ITEANU	André	EPHE	CASE
127.	JAILLOT	Marc	UPF	GDI
128.	JAMMES	Lucie	UPF	EASTCO
129.	JEANGENE VILMER	Jean-Baptiste	MEAE	Ambassade de France à Port-Vila
130.	JEUDY-BALLINI	Monique	CNRS	LAS
131.	JOSSO	Guillaume	MEAE	Ambassade de France à Port-Vila
132.	JOYAU	Marc	UN/UPF	Droit et Changement Social
133.	KACZMAREK	Claire	UNC	TROCA
134.	KASARHEROU	Emmanuel	MQB	Président
135.	KODITUWAKKU	Mélissa	EHESS	CREDO
136.	KORKOREFF	Michel	UP8/MSH-P	CRESPPA
137.	LABOUISSÉ	Jean-Pierre	CIRAD	UMR DAP
138.	LARCADE	Véronique	UPF	EASTCO
139.	LAGADEC	Gaël	UNC	LARJE
140.	LAGARDE	Louis	UNC	TROCA

141.	LAINÉ FORREST	Eléonore	UNC	TROCA
142.	LALLEMANT	Hervé	UPF	GDI
143.	LARGEAUD-ORTEGA	Sylvie	UPF	EASTCO
144.	LAUX	Claire	Sciences Po Bordeaux	Laboratoire Les Afrique dans le monde
145.	LAVRIC	Sabrina	UNC	LARJE
146.	LEACH	James	CNRS	CREDO
147.	LEBLIC	Isabelle	CNRS	LACITO
148.	LEBOT	Vincent	CIRAD	CTRAV
149.	LE GUELLEC-MINEL	Anne	UBO	HCTI
150.	LEJARS	Caroline	CIRAD	G-EAU
151.	LEMAIRE	Heimata	UPF	INSPE
152.	LEMEUR	Pierre-Yves	IRD	SENS
153.	LEMONNIER	Pierre	CNRS	CREDO
154.	LE ROUX	Géraldine	UBO	CRBC
155.	LHUILIER	Laurent	Gouv. de la NC	IAC
156.	LOISEL	Jean-François	UNC	LIRE
157.	MALBRANCKE	Anne-Sylvie	CNRS	CREDO
158.	MALOGNE-FER	Gwendoline	ENS	CMH
159.	MANGHI	Nicola	EHESS	CREDO
160.	MITTA	Guillaume	IFREMER	Ecosystèmes Insulaires Océaniques
161.	MELANDRI	Magali	Minist. de la culture	MQB

162.	MERLE	Isabelle	CNRS	CREDO
163.	MELTZ	Renaud	SOSI	CRESAT
164.	MEUNIER	Valérie	Gouv. de la NC	CREIPAC
165.	MEYER	Nadège	UNC	LARJE
166.	MICHON	Pascal	UNV	Vice-Président
167.	MINVIELLE	Stéphane	UNC	LIRE
168.	MOHAMED-GAILLARD	Sarah	INALCO	CESSMA
169.	MOISSEEFF	Marika	CNRS	LAS
170.	MOKADEM	Hamid	Gouv. de la NC	IFMNC
171.	MONNERIE	Denis	UNISTRA	LINCS
172.	MOYSE-FAURIE	Claire	CNRS	LATTICE
173.	MOIZO	Bernard	IRD	SENS
174.	MOYRAND	Alain	UPF	GDI
175.	MOLLE	Guillaume	ANU	CIRAP
176.	MONTET	Christian	UPF	GDI
177.	MOUREY	Damien	UPF	GDI
178.	MUNI TOKE	Valelia	IRD	SEDYL
179.	MUNOZ	Diego	CREDO	CREDO
180.	MURPHY	Gwénael	UNC	TROCA
181.	MRGUDOVIC	Nathalie	Aston University	UK
182.	MU SI YAN	Leopold	UPF	GDI

183.	NEAOUTYNE	Marie-Solange	Musée de Nouvelle-Calédonie	Service des musées et du patrimoine (Gouv. NC)
184.	NEDJAR-GUERRE	Akila	UNC	LIRE
185.	NIRUA	Jean-Pierre	UNV	Présidence
186.	NIVOLE	Franck	IRD	Espace DEV
187.	NOLET	Emilie	UP1/MSH-P	ARCSCAN
188.	OULÉ	Jean-Claude	UPF	GDI
189.	ORTEGA	Sylvie	UPF	EASTCO
190.	PAIA	Mirose	UPF	EASTCO
191.	PASCUAL	Fanny	UNC	LIRE
192.	PASSA	John	Gouv. de la NC	Service archéologique NC
193.	PASTOREL	Jean-Paul	UPF	GDI
194.	PAUWELS	Simone	CNRS	CREDO
195.	PEREZ	Christine	UPF	EASTCO
196.	PESTANA	Gilles	UNC	ERALO
197.	PFRSMANN	Andreas	UPF	EASTCO
198.	PLUTNIAK	Sébastien	CNRS	CITERES
199.	POIRINE	Bernard	UPF	GDI
200.	PONS	Xavier	UCBL	OSC-Sciences Po
201.	PONSONNET	Maia	CNRS	DDL
202.	PORCHER	Titaua	UPF	EASTCO
203.	PORTOLEAU	Iris	AMU	CREDO

204.	PRADEAU	Coraline	UNC	ERALO
205.	PROTAR	Louise	UPF/MSH-P	UCO
206.	RAHARIVELOMANAN A	Phila	UPF	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
207.	RAZAFIMANDIMBIM ANANA	Elatiana	UNC	ERALO
208.	REGNAULT	Jean-Marc	UPF	GDI
209.	REVOLON	Sandra	AMU	CREDO
210.	RICHAUD	Vahi	UPF	EASTCO
211.	RIGO	Bernard	UNC	TROCA
212.	RIS	Catherine	UNC	Présidence
213.	RIVAL	Yann	UPF	GDI
214.	ROCHETTE	Lovaina	UNC	TROCA
215.	ROI	Laisa	UNC	LARJE
216.	SABINOT	Catherine	IRD	ESPACE-DEV
217.	SALAUN	Marie	USPC	URMIS
218.	SALOMON	Christine	Ex- contractuelle INSERM	
219.	SANA-CHAILLE D NERE	Sandrine	UPF	GDI
220.	SAURA	Bruno	UPF	EASTCO
221.	SAUVAN	Denis	UPF	GDI
222.	SERRA-MALLOL	Christophe	UTJ2	ISTHIA
223.	SERVY	Alice	UNISTRA	SAGE
224.	SIMON	Alice	Sciences Po Paris/MSH-P	CSO

225.	SINGEOT	Laura	IUT de Troyes	département MMI
226.	SCHUFT	Laura	UNICA	
227.	SHING	Richard	VKS	
228.	SOULA	Virginie	UNC	TROCA
229.	SOULET	Stéphanie	UPF	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
230.	SOLER	Nathanaelle	IRD	SENS
231.	SOURISSEAU	Jean-Michel	CIRAD	ART-Dev
232.	SRAMSKI	Sandra	UPF	EASTCO
233.	STERN	Monika	CNRS	LESC
234.	TABANI	Marc	CNRS	CREDO
235.	TALADOIRE	Gilles	UNC	LIRE
236.	TCHEKEMIAN	Anthony	UPF	Ecosystèmes Insulaires Océaniens
237.	TCHERKEZOFF	Serge	EHESS	CREDO
238.	TESAN	Fabrice	UPF	Institut National Supérieur et de l'Éducation de la PF
239.	TILOT	Virginie	MNHN	MNHN
240.	TJIBAOU	Emmanuel	Gouv. de la NC	ADCK
241.	TISSANDIER-TREUIL	Marianne	Gouv. de la NC	Musée de Nouvelle- Calédonie
242.	TORRENTE	Frédéric	MSH-P	UPF
243.	TRAVESI	Céline	CREDO	CREDO
244.	TREPIED	Benoit	CNRS	IRIS
245.	TROIANIELLO	Antonino	UPF	GDI

246.	VALENTIN	Frédérique	CNRS	TEMPS
247.	VALIERGUE	Alice	Sciences Po/MSH-P	CSO
248.	VANDENDRIESSCHE	Eric	CNRS	CREDO
249.	VANDEPUTTE	Leslie	UNV	UNV
250.	VERNAUDON	Jacques	UPF	EASTCO
251.	VENAYRE	Florent	UPF	GDI
252.	VIDAL	Gilles	Faculté de Montpellier	Institut Protestant de Théologie
253.	WATTELEZ	Guillaume	UNC	LARJE
254.	WADRAWANE	Eddie	UNC	TROCA
255.	WACALIE	Fabrice	UNC	LIRE
256.	WANEUX-UTCHAOU	Ingrid	Gouv. de la NC	Service des Archives de la NC (Chef du service)
257.	WELBY	Pauline	CNRS	Laboratoire Parole et Langage
258.	WITTERSHEIM	Eric	EHESS	LAP